

Me Pierre Pelletier

Avocat

2843, rue des Berges
Lévis (Québec) G6V 8Y5

Téléphone : 418 903-6886
Cellulaire : 418 928-1971
Télécopieur : 418 650-7075
Courriel : pelletierpierre@videotron.ca

Lévis, le 3 avril 2014

Me Éric Fraser

Affaires Juridiques Hydro-Québec
75, boulevard René-Lévesque Ouest
4e étage
Montréal QC H2Z 1A4

Me Stéphanie Lisa Roberts

Direction générale des aff. jur. et légis.
BERNARD, ROY (Justice-Québec)
1, rue Notre-Dame Est
Bureau 8.00
Montréal QC H2Y 1B6

OBJET : Demande d'approbation de la grille de pondération des critères d'évaluation pour l'appel d'offres de 450 MW d'énergie éolienne (A/O 2013-01)

Dossier : R-3866-2013

Requête amendée en irrecevabilité de l'AQCIE

Chère Consoeur,
Cher Confrère,

Conformément au souhait formulé par la Régie au paragraphe 21 de sa décision D-2013-198 et vu l'évolution intervenue relativement à l'alimentation en électricité des usines d'Alcoa, je suggère ce qui suit quant à ma *requête amendée en irrecevabilité de la demande* en vue de l'audience prévue pour les 23 et 24 avril.

- Les parties admettent :
 - les paragraphes 1 à 4;
 - les paragraphes 10 à 16;
 - la première phrase du paragraphe 20;
 - l'authenticité de la déclaration citée au paragraphe 26;
 - l'authenticité du contenu des pièces AQCIE-1, -3 et -4;
 - le paragraphe 37.
- Les paragraphes 17, 18 et 19, de même que la pièce AQCIE-2 sont devenus sans objet vu l'évolution relative aux usines d'Alcoa.
- Les paragraphes 5 à 9, la deuxième phrase du paragraphe 20 et les paragraphes 21 à 36 n'ont pas à faire l'objet d'admissions, s'agissant d'argumentation ou de citation de textes législatifs ou réglementaires.

Pour faciliter le déroulement du dossier, j'apprécierais que chacun me confirme dès les prochains jours son accord avec les suggestions ci-dessus.

(Au besoin, je peux être joint en avril par courriel ou au numéro de téléphone suivant : 1 386 441-5340.)

Je vous prie d'agréer, chère Consoeur, cher Confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments.

(s) *Pierre Pelletier*

Pierre Pelletier

PP/sb

c.c. Me Franklin S. Gertler
Me Dominique Neuman
Me Hélène Sicard